

Pour une eau toute propre,
une règle toute simple...

**ENTRETENONS
LES COURS
D'EAU !**



PAU BÈARN
PYRÈNÈES
Communauté d'Agglomération

UNE INTERVENTION DE RESTAURATION DES COURS D'EAU, L'AGGLO FAIT LE PLUS GROS !

La rivière est un milieu naturel riche et sensible. Elle est partie intégrante de l'identité paysagère de notre territoire.

Devant les enjeux écologiques, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), engage des opérations de restauration des cours d'eau de l'Ousse des bois, du Laü et de leurs affluents.

où ?

Sur les rivières de l'Ousse des bois, du Laü et leurs affluents.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR VOUS ?

Ces opérations d'intérêt général font l'objet d'un arrêté préfectoral du 17 novembre 2021 et autorisent les équipes à intervenir sur vos parcelles privées par des moyens humains ou mécaniques.



QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Sur berges

- Élagage ponctuel
- Travaux de bûcheronnage
- Débroussaillage
- Replantation

Dans la rivière

- Enlèvement sélectif des arbres et des obstacles à l'écoulement naturel des eaux
- Retrait des déchets

QUAND ?

De septembre à mi-novembre.

POUR QUELS RÉSULTATS ?

- Contribuer à la stabilité des berges
- Améliorer l'écoulement de l'eau
- Accroître la biodiversité locale
- Limiter les effets des crues

À l'avenir, ce sera à vous de jouer, car les petits ruisseaux font les grandes rivières !



L'ENTRETIEN RÉGULIER... À VOUS DE JOUER !

En tant que propriétaire riverain, la berge et la moitié du lit du cours d'eau vous appartiennent. C'est une chance, mais c'est aussi une responsabilité ! Après ces travaux menés par l'agglo, c'est à vous de pérenniser leur entretien.

POUR DES BERGES EN BONNE SANTÉ

- Entretenez régulièrement la végétation sans la raser
- Coupez sélectivement les branches des arbres menaçant de tomber
- Sur les berges nues, adaptez l'entretien ou plantez des arbres (essences locales), ils les stabilisent et favorisent la biodiversité
- Débroussailliez de façon sélective (seulement près des ouvrages et sur les zones fréquentées) pour préserver la biodiversité.
- Éliminez les plantes invasives (Renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, ...) avec les techniques adaptées
- Lutte contre l'érosion par des techniques douces de génie végétal.*
- N'utilisez pas de désherbage chimique.

**Opération réglementée à déclarer à la DDTM 64.*

POUR UNE RIVIÈRE LIBRE ET VIVANTE

Laissez les arbres qui ne gênent pas l'écoulement de l'eau, ce sont des zones refuge pour la faune aquatique. N'enlevez que les plus gros qui font barrage ou menacent les ouvrages.*

Enlevez les dépôts sur berges (coupes de bois, tonte, déchets) pour éviter qu'ils finissent dans l'eau ou emportés par une crue.

Laisser en place les amas de matériaux naturels (graviers, cailloux, sable, terre) s'ils ne gênent pas l'écoulement naturel de la rivière. Les enlever s'ils se fixent durablement avec un couvert végétal.*



ENSEMBLE, ÇA COULE DE SOURCE...

Vous n'êtes pas tout seuls !
La Communauté d'Agglomération Pau Béarn
Pyrénées est présente à vos côtés pour vous
accompagner dans vos actions d'entretien des
berges et de la rivière.

Téléchargez
le Guide du riverain
www.aggleau.pau.fr



Contact :

gemapi@agglo-pau.fr

**Pour entretenir votre rivière
comme un poisson dans l'eau,
consultez notre site web et
accédez à des infos claires
comme l'eau de roche !**



PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération